

COMMISSION DE LA FORMATION - UFR SHA

JEUDI 8 OCTOBRE 2020

PRÉSENT.E.S : BENOIT AUBIGNY, DAVID BODET, CATHERINE ESNARD, ARNAUD FRANCOIS, MARION HAZA, YVAN HOCHET, ARMELLE JACQUEMOT, PIERRE KAMDEM, EMILIE NOIRTAULT, NABILA OULEBSIR (EN VISIO), HELENE STEVENS, NICOLAS TRAN, CATHERINE TREHONDAT, SIOBHAN VICENTE-FREDEFOND

EXCUSÉ.E.S : ISABELLE AABKARI, OLIVIER CHAULET, DAVID CLARYS, MARINA DINET-DUMAS, ALZIRA FONTAINE, FANETTE QUADRIO

INVITEE : SOFIA VELOSO

**ORDRE DU JOUR : ACTUALITES FORMATION
POINT SCOLARITE
PROJETS SUR ANNEE 2020-2021**

ACTUALITES FORMATION

1. Situation sanitaire

Pour rappel, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, le ministère prévoit quatre niveaux gradués de réponse :



1/ Poursuite du présentiel avec une vigilance renforcée sur les mesures barrières (distanciation renforcée + masques systématiques + hygiène des mains), l'aération et le nettoyage des locaux
Poitiers se trouve à ce stade 1

2/ Suspension des enseignements touchés en présentiel lorsqu'ils se déroulent en grand groupe et basculement vers de la formation hybride ou entièrement à distance (maintien de travaux dirigés en groupe restreint, limitation de l'accès aux espaces pédagogiques)

FSS / INSEP / IUT se trouvent à ce stade 2

3/ Suspension de toute activité pédagogique présentielle et fermeture des espaces pédagogiques

4/ Suspension de toute activité présentielle avec fermeture des espaces pédagogiques et administratifs (télétravail)

Un mail a été envoyé aux responsables de départements pour prévoir le passage au stade 2. Ils sont remerciés pour leurs réponses.

Cours en distanciel

- Listing des UEs / matières concernées
- Informations à faire remonter sur locaux disponibles

Anticipation du passage au stade 2: rotation en présentiel par semi-effectif

- Accès des collègues aux modalités de retransmission – synchrone ou asynchrone - à distance?
- Information / formation des étudiant.e.s (tutorat renforcé)
- Voir les cours qui seraient réellement impactés / capacité des salles permettant le respect d'une place / 2 (Cf tableau D. Bodet)
- Passage en demi-groupe: quel découpage (date de naissance paire/ impaire)?

Echanges :

*On peut, par exemple, décider de diviser la classe en 2 groupes et chaque semaine 1 groupe vient aux CM et aux TD pendant que le second groupe est en visio. Chaque groupe d'étudiant.e.s a donc en alternance une semaine de présentiel et une semaine en distanciel. Autre possibilité : passer tout ou partie des cours en distanciel.

*En Musicologie, le distanciel n'est pas possible.

*Pour rappel, pour raisons d'équité, l'UP ne veut pas que les étudiant.e.s non équipé.e.s en matériel informatique et/ou connexion internet soient autorisé.e.s à ne faire que du présentiel. L'UP a acheté du matériel informatique pour équiper les étudiant.e.s qui en auraient besoin. Il faut pour cela s'adresser aux assistant.e.s socia.ux.les.

Pour résumer, il y a 3 possibilités :

½ en présentiel et ½ en visio grâce à l'équipement dans les salles ou Webex (pour le confort des étudiant.e.s il est préférable qu'ils aient une semaine entière de présentiel ou de distanciel pour toutes leurs UE)



Tout distanciel - Pour information, il est possible d'enregistrer son cours en visio ou Power-Point sonorisé et de le diffuser à l'heure du cours ou de le mettre à disposition des étudiant.e.s en ligne

Impossibilité de distanciel- Il faut envisager un aménagement de la maquette pour un programme adapté (ex : réduire de moitié le nombre de textes étudiés en TD)

*A ce jour, Il est impossible de télécharger sur UPTube car le disque dur est plein. Les bugs sur la plateforme UPédago sont récurrents. Ces problèmes techniques ont été signalés au CRIIP et à i-médias.

*Les élu.e.s étudiant.e.s ne font pas remonter d'inquiétudes à ce sujet.

*Le retour des étudiant.e.s auprès des professeurs est qu'il.elle.s préfèrent le présentiel. Cela semble important de prioriser le présentiel pour les L1 qui ont besoin de sociabilisation. Les étudiant.e.s en Master sont déjà moins présents sur le campus.

*Si des professeur.e.s passent en distanciel alors cela libèrera des salles pour que d'autres puissent donner un cours dans 2 salles en même temps. Il faut donc me signaler.

*Il est possible d'enregistrer un cours donné en direct pour ensuite créer un lien à partager avec les étudiant.e.s.

*Les vacataires/chargés de cours ne peuvent avoir de compte Webex meetings. Ils peuvent utiliser Webex teams mais alors il faut créer des profils pour tous les étudiant.e.s.

2. HCERES mentions licence

Visite du comité d'expert : **mardi 26 et mercredi 27 janvier 2021.**

Liste des formations auditionnées : déterminée pour moitié par l'université et pour autre moitié par le comité d'experts.

11 formations conférant un grade de licence (environ 20%) seront auditionnées parmi 2 DEUST, 30 LP, 24 Licences et 3 DFG.

Le comité d'experts, fin novembre communiquera la 1ère liste de formations (moitié de l'échantillon) + les thèmes qu'il prévoit d'aborder avec ces formations.

La liste des formations auditionnées sera fixée **au plus tard le 10 décembre 2020.**

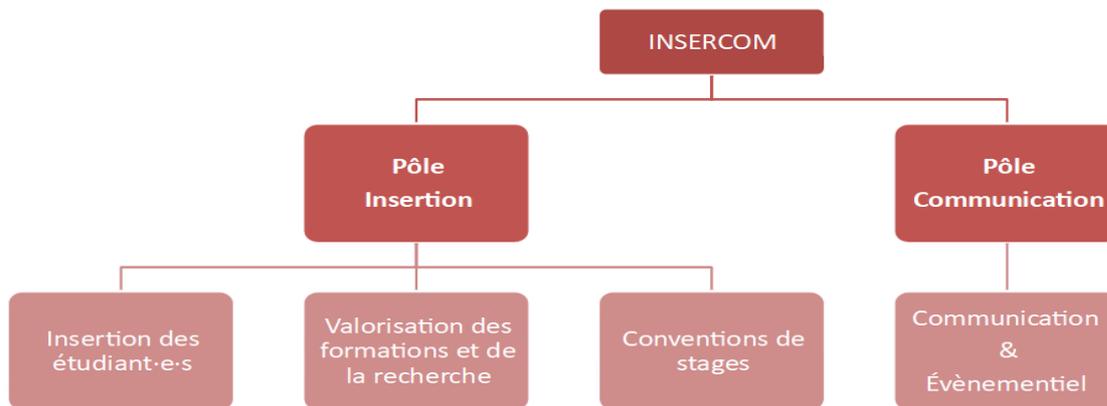
Les formations auditionnées devront préparer les éléments de preuve à transmettre lors des auditions.

A ce jour, les modalités d'évaluation ne sont pas connues.

3. InseRCom & PPPE

Présentation de Sofia Veloso, responsable du service

Présentation des pôles :



Un service administratif ne peut pas être garant d'une UE, ni d'une maquette pédagogique et n'a pas vocation à assurer des heures d'enseignement.

Le Pôle Insertion propose désormais un accompagnement individualisé auprès des étudiant-e-s de l'UFR SHA, sous la forme de rendez-vous individuels et d'ateliers thématiques hors maquette selon les besoins des étudiant-e-s (aide à la rédaction de CV/LM, techniques de recherche de stage/emploi, etc.)

Le Pôle Insertion propose de créer des supports sur UPédago qui seront mis à disposition des responsables-insertion qui pourront les utiliser à leur convenance dans le cadre du PPPE.

Le Pôle Insertion continue de fournir un appui logistique à l'organisation des Forums des Métiers et des Salons des Masters qui peuvent également entrer dans le cadre du PPPE.

Les missions du Pôle Insertion ont davantage d'intérêt si elles peuvent venir en complément des enseignements assurés par les responsables-insertion et/ou vacataires ; d'où la nécessité de préserver un lien privilégié avec les responsables-insertion.

L'intérêt d'un Pôle Insertion réside également dans sa capacité à développer, mobiliser et animer un réseau de partenaires et prescripteurs des secteurs de l'emploi et insertion professionnelle.

Ce que propose InseRCom en phase expérimental pour l'année 2020-2021

1h de supports sur UPédago + QCM



- « Constituer un dossier de candidature »
- « Insertion professionnelle & Outils d'insertion »
- + Ateliers « *Simulations d'entretiens* »

S'ils le souhaitent les départements auront à leur disposition les supports du Pôle Insertion sur UPé-
dago.

Les référent·e·s-insertion peuvent faire le choix de thématiques différentes en faisant intervenir des
vacataires ou des enseignant·e·s chercheur·euse·s.

C'est aux départements de décider s'ils souhaitent continuer le présentiel ou pas, et de quelles thé-
matiques ils souhaitent aborder.

Le rôle d'InseRCom :

Accompagnement sur RDV au sein du « Pôle Insertion » et uniquement sur la base du volontariat
des étudiant·e·s

L2 Ateliers 1h (mix des filières) non obligatoires sur inscription

M1 Ateliers 2h (par filière) obligatoires

M2 psycho Ateliers 1h non obligatoires sur inscription

La Direction soutient cette réorganisation d'InseRCom et du PPPE.

Echanges :

*Qu'en est-il de l'orientation ? C'est SAFIRE qui en est en charge. InseRCom coordonne les interven-
tions de SAFIRE dans nos locaux.

*En distanciel, le QCM vaudra pour évaluation et quitus présence. Charge aux équipes pédago-
giques de juger comment valider le QCM.

*Le cahier des charges des référents-insertion ne change pas. Ils pourront coordonner les ateliers
avec InseRCom en L2, M1 et M2.

*Il existe un livret du PPPE établi par le CRIIP. Malheureusement, il a été découvert après le travail
effectué par InseRCom.

**Vote pour la mise en place de ce projet qui est donc en phase expérimentale pour l'année 2020-
2021 et sera soumis à évaluation en fin d'année.**

Projet approuvé à l'unanimité.

4. Recherche Doc

Présentation de Yvan Hochet

Séances de formation (du S1 au S3 dans l'UE6) sur UPédago

Elles permettent un éventuel enseignement en distanciel mais ne l'obligent pas. Les diaporamas et
les exercices sont aussi utilisables en présentiel, en fonction des souhaits des départements et des
chargés de TD. Les modules sont découpés par semestre : 1 module=1 diaporama + 1 exercice. Il est
possible de transformer les exercices en évaluations.

Les modules de formation ne sont pas uniformes. S'ils partent de compétences communes, ils sont déclinés pour les besoins spécifiques de chaque discipline de SHA centre-ville. Ils donnent plus de souplesse aux chargé.e.s de TD qui ont à la fois des cours classiques et des cours inversés, et peuvent faire travailler les étudiant.e.s en autonomie puisque certains modules peuvent être poursuivis à domicile pour passer plus de temps sur la pratique en présentiel.

Il faut souligner que c'est un important investissement en temps et en formation pour les équipes de la BUMF.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Hélène Hubert et Yvan Hochet.

5. UEO

réouverture demandée	Esclavages et dépendances de l'Antiquité à l'ère des abolitions	Sébastien JAHAN	Mardi 18H30-20H30	Pas d'inscrits en 2019-2020	20	150
	Introduction au cinéma documentaire	Laurence ELLENA	Mardi 18H30-20H30	Pas d'inscrits en 2019-2020	20	150
réouverture demandée	Les révolutions de la liberté : France, Amérique	Anne JOLLET	Mercredi 18H30 - 20H30	Pas d'inscrits en 2019-2020	20	100
Maintien	Anthropologie de l'Asie et de l'Amérique du Sud	A. AVDEEFF, P. BOUCHERY, A. GIGLIO-JACQUEMOT	Mardi 18H30-20H30	-	20	250
	Histoire religieuse de la France de la Renaissance à la Révolution Française	Fabrice VIGIER	Mardi 18H30-20H30	-	20	150
	Internet, jeux vidéos et subjectivités	Marion HAZA, Florance Chérigny, Yannis DELMAS	Mardi 18H30-20H30	-	20	200
	Le corps et ses usages de marquage	Marion HAZA	Mercredi 18H30 - 20H30	-	20	100
	Les Vikings : decrypter le mythe, découvrir la réalité historique	Lucie MALBOS	Mardi 18H30-20H30	-	20	40
	Marges, Périphéries, antimondes	Pierre KANDEM	Mardi 18H30-20H30	-	20	40
	Psychologie et cinéma	Elsa EME	Mercredi 18H30 - 20H30	-	20	100

Pour rappel, les UE d'Ouverture sont transversales à toute l'université. Des étudiant.e.s en Histoire ne peuvent pas s'inscrire à des UEO d'Histoire.

Les 3 premières UE ont été fermées l'an passé car il n'y avait pas assez d'inscrits ou pas d'enseignant.e.

Pour 2 de ces UE la réouverture est demandée par les porteurs. Nous avons la réponse favorable depuis.



6. PIX

Cela s'adresse seulement aux étudiants de **L3**, sur la base du volontariat (pas de certification en L2).

Les étudiant.e.s qui souhaitent obtenir cette certification devront s'inscrire aux épreuves organisées par i-médias via le site dédié Resapix.

Les étudiant.e.s doivent impérativement, en amont de la certification, avoir réalisé les tests de positionnement sur la plateforme PIX et avoir envoyé leurs résultats à l'UP via la réalisation d'un parcours dédié sur la plateforme

Des parcours seront également créés pour que les étudiant.e.s envoient à l'UP leurs résultats aux tests de positionnement sur la plateforme Pix à l'entrée en licence (S1) et en L2 (S3).

Toutes les informations ont déjà été données aux référent.e.s PIX de chaque département. Les codes sont parvenus ce jour à tous les référent.e.s pour l'inscription des étudiant.e.s.

Une page sur le nouveau site de l'UFR sera créée avec des informations de présentation et les noms des référent.e.s.

Suite au départ en retraite d'Olivier Lassagne, Thierry Roy a été nommé comme nouveau référent PIX de l'université et Sébastien Horna, responsable de la commission numérique.

Un sondage a été réalisé par P. Larigauderie auprès des étudiant.e.s de L3 :

Licence	J'envisage de passer la certification Pix cette année de L3 (2020-21)	J'ai déjà validé la certification Pix en L2, je ne la repasse pas en L3	Je n'ai pas déjà validé la certification Pix mais je n'envisage pas de la passer cette année de L3 (2020-21)	non réponses au sondage	Total
Géographie	7	6	2	42	57
Histoire	19	20	7	57	103
HAA	4	11	6	24	45
Musicologie	0	3	0	43	46
Philosophie	0	8	0	16	24
Psychologie	61	165	34	166	426
Sociologie	9	18	4	78	109
Total SHA	100	231	53	426	810

POINT SCOLARITE

1. Gestion des absences en période COVID

Cadrage légal

Extrait note ministérielle :

Prendre soin de l'étudiant et faire preuve de bienveillance, notamment en cas d'étudiant isolé pour cause de suspicion de covid + ou de covid + avéré...

...il convient d'avoir à l'esprit qu'un double apprentissage est nécessaire : l'apprentissage du dispositif d'une part, et l'apprentissage des savoirs et le développement des compétences d'autre part....

...Il est donc demandé aux établissements de neutraliser les absences pour cause d'isolement et de n'en tirer aucune conséquence sur le terrain de la sanction ou de la défaillance de l'étudiant.

Mise en place d'un formulaire **CAE spécifique COVID** → la scolarité fournit ce document sur lequel l'étudiant.e explique les raisons de sa fragilité médicale face à la COVID ou sa vulnérabilité sociale. L'information pourra être trouvée sur les sites des départements.

Poursuite du recueil des justificatifs d'absence lors des CC, mais pas de pointage systématique des absences par les services scolarité : l'ensemble des promotions sera convoqué aux épreuves de substitution avec la mention que « cela ne concerne que les étudiant.e.s absent.e.s au CC » → en contexte COVID des ABI pourront se présenter à ces épreuves

Ceci vaut pour l'ensemble des licences de l'UFR (les masters peuvent être traités de manière plus individualisée).

Echanges

*Que dit-on aux étudiant.e.s concernant les justificatifs d'absence ? On continue à leur dire qu'il faut un justificatif, même si une absence de justificatif ne sera pas pénalisante.

*Les ABI pourront donc se présenter aux épreuves de substitution contrairement aux autres années.

*Les autres années les enseignant.e.s se tournaient vers la scolarité pour savoir dans quelles matières il y avait besoin d'épreuves de substitution puisque les absences étaient pointées. Désormais du fait de la Covid il faudra prévoir des épreuves de substitution pour toutes les matières.

*Il y aura plus d'étudiant.e.s à se présenter aux épreuves de substitution. Il faudra réfléchir à des épreuves de types oraux ou dossiers ...

*Les épreuves de substitution doivent avoir lieu en semaine 13 sur 1 ou 2 journée. Il faut être vigilant aux problèmes d'emploi du temps car des enseignant.e.s ont déjà reporté des cours sur cette semaine.

2. Modifications des règlements des examens mentions licence

Les modifications ont été validées lors de la 1^{ère} CFVU.

Les sessions d'examen

Pour chaque UE, l'université organise deux sessions d'examen.....

Une seconde session est obligatoirement organisée en juin, sauf pour les UE 4 « option international » en licence 2 et « parcours international » en licence 3, et les UE5 (langues vivantes) des semestres 1, 2, 3 et 4. (licence 1 et licence 2) qui sont des UE transversales à toutes les mentions. (la note à l'UE obtenue en première session est reportée pour les calculs au semestre et à l'année de seconde session).

La seconde session permet aux étudiant.e.s n'ayant pu capitaliser les Unités d'Enseignement de l'année en cours, et n'ayant pu bénéficier au vu de leurs résultats d'une compensation au sein du semestre ou entre semestres à l'issue de l'année d'études, d'obtenir une nouvelle évaluation des UE non acquises.

~~Les étudiant.e.s souhaitant bénéficier de cette seconde session ont l'obligation de repasser **toutes** les UE non acquises qui offrent une seconde session. **Les étudiant.e.s de L1 ont l'obligation de s'inscrire préalablement à cette seconde session pour l'ensemble des UE non acquises** sauf pour les UE 4 « option international » et « parcours international », et les UE5 des semestres 1, 2, 3 et 4.~~

Cette modification permet de ne pas obliger les étudiant.e.s à repasser toutes les UE.

3. Modifications des règlements des examens mentions Master

Le redoublement en master 2 n'est plus de droit.

Pour les étudiant.e.s entré.e.s en M1 dans une mention de master avec capacité d'accueil à l'entrée de cycle, et ayant dans le cadre de la poursuite d'étude, intégré le M2 de ladite mention, la possibilité de redoublement dépendra de l'avis de l'équipe pédagogique si la moyenne est inférieure à 10 et/ou si certaines compétences professionnelles ou à la recherche ou en langue ne sont pas encore acquises.

Jusque-là le refus du redoublement était impossible. Désormais le jury est souverain.

Une seconde session est obligatoirement organisée et se déroule en juin/ juillet. Elle permet aux étudiant.e.s n'ayant pu capitaliser les Unités d'Enseignement de l'année en cours, et n'ayant pu bénéficier au vu de leurs résultats d'une compensation au sein du semestre d'obtenir une nouvelle évaluation des enseignements non acquis. ~~Les UE Stage, UE Mémoire de recherche, et UE projets peuvent ne pas faire l'objet d'une seconde session.~~

On garde l'obligation de l'organisation d'une seconde session car les étudiant.e.s présentent souvent en 2nde session.



Les responsables des mentions doivent communiquer ces informations aux étudiant.e.s.

PROJETS 2020-2021

Guide des parcours en Licence + cours ERASMUS pour janvier 2021

La collecte des informations va se faire auprès des départements pour les mettre sur le site.

Réflexions parcours santé → rentrée 2022

Notre offre de formation n'est pas entrée dans le parcours santé de cette année. Il faut donc réfléchir à ce projet pour la rentrée 2022.

Réflexions si entrée dans parcours « oui-si » → rentrée 2022

Master philosophie en Formation A Distance → rentrée 2022

Ce projet est en cours.

Prochaine commission de la formation: jeudi 12 novembre 2020